

## ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. RICHARD et C<sup>o</sup>,  
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et C<sup>o</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

2 Septembre 1874.

Département de Maine-et-Loire.

Election à l'Assemblée Nationale.

Dimanche 13 septembre 1874.

## CANDIDAT :

**M. Ch. BRUAS**

Vice-président du Conseil général de Maine-et-Loire.

M. BRUAS (Charles-Michel-Pierre), né à Brain-sur-Allonnes (Maine-et-Loire), le 2 juillet 1807 ;

Adjoint au maire de Varennes-sous-Montsoreau (Maine-et-Loire), de 1838 à 1843 ;

Juge au tribunal de commerce de Saumur en 1846 et en 1847 ;

Président du tribunal de commerce de 1848 à 1854 ; puis de 1855 à 1858 ;

Conseiller d'arrondissement de 1848 à 1870 ;

Président du conseil d'arrondissement pendant les quinze dernières années ;

Conseiller municipal de Saumur pendant quinze ans ;

Membre du Bureau de bienfaisance et de l'administration hospitalière de Saumur ;

Président et l'un des fondateurs de la Société de secours mutuels *La Saumuroise*, de 1854 à 1863, et honoré d'une médaille d'argent ;

Maire de Brain-sur-Allonnes depuis septembre 1864 ;

Conseiller général en 1869 ;

Vice-président du Conseil général en 1874, 1872, 1873.

Président de la commission départementale en 1874, 1872, 1873, et président de la commission du budget, depuis qu'il siège au Conseil général.

Cette nomenclature si honorable nous paraît être la meilleure réponse à faire aux détracteurs intéressés de la candidature de M. Ch. Bruas. Aucun autre candidat ne se présente avec des titres si solides à la confiance des électeurs.

Toutes nouvelles venues de Maine-et-Loire s'accordent à reconnaître que la candidature de M. Bruas fait des progrès et font espérer que l'honorable vice-président du Conseil général d'Angers sortira vainqueur du scrutin du 13 septembre.

(Moniteur universel.)

Nous lisons dans le *Journal de Paris* : « Les journaux bonapartistes font grand bruit d'une lettre qu'un électeur d'Angers, M. A. Bué, vient d'adresser à M. Bruas. »

Rien de plus naturel. M. A. Bué, « électeur d'Angers, ancien officier, chevalier de la Légion d'honneur, » est un journaliste bonapartiste.

Nous recevons ce matin, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, une lettre de M. A. Bué, nous proposant, de la part du directeur du journal *Le Nouvelliste d'Angers*, un échange entre notre journal et cette nouvelle feuille, qui paraîtra le 4 septembre en remplacement du *Journal d'Angers*.

La lettre est signée A. Bué, rédacteur du *Nouvelliste d'Angers*.

Chacun souhaite naturellement que ses adversaires soient divisés afin de les vaincre avec moins de peine; aussi ne témoignons-nous aucune surprise des conseils que la *République française* adresse aux légitimistes de Maine-et-Loire. Elle trouve que ce n'est vraiment point assez pour le parti conservateur d'avoir deux candidats : MM. Bruas et Berger ; elle s'attache à démontrer aux légitimistes qu'ils aient aussi leur candidat... afin de laisser passer plus sûrement ce bon M. Maillé, le candidat radical.

« Nous regrettons vivement qu'ils (les légitimistes) demeurent simples spectateurs d'une lutte où il semble qu'ils pourraient figurer non sans quelque honneur. Mais rien n'est décidé. Jusqu'au dernier moment nous croirons que les légitimistes ne voudront pas désertir le terrain du combat : ce serait de leur part une abdication trop certaine et trop évidente. Plus de légitimistes en Anjou, ce serait la fin du parti. »

Ah ! si les conservateurs n'étaient aussi aveugles, aussi entêtés, aussi exclusifs les uns des autres qu'ils le sont, s'ils n'avaient la fatale habitude de préférer le guidon particulier de leur régiment au drapeau général de l'armée, comme ils prendraient le contre-pied des conseils perfides de la *République française*, dans l'Anjou et ailleurs !

Le candidat républicain de Maine-et-Loire, M. Maillé, n'est pas fort connu ; quelques renseignements biographiques sur le favori du radicalisme nous sont fournis par le *Français*.

On n'a pas oublié que M. Maillé fut révoqué de ses fonctions de maire d'Angers le 6 janvier dernier, à cause d'une sortie qu'il se permit contre l'inspecteur de l'Académie, qui avait cru devoir déplacer le proviseur du lycée.

Bien que cette équipée eût mis M. Maillé en faveur auprès des radicaux angevins, il ne fut pas réélu comme membre du tribunal de commerce.

« M. Maillé dirige depuis longtemps à Angers, comme successeur de son père, un atelier de menuiserie dans lequel il a gagné une certaine aisance. Ce sont les conservateurs qui, en 1870, l'ont fait entrer au conseil municipal en le portant sur leur liste, et rien ne faisait prévoir alors dans son attitude qu'il pût devenir leur ennemi.

» Arrive le 4 septembre. Aussitôt le nouveau préfet n'a rien de plus pressé que de pourvoir à la défense nationale du territoire en prononçant la dissolution du conseil municipal et en le remplaçant par une commission composée presque entièrement d'hommes qui n'avaient jamais osé briguer les suffrages de leurs concitoyens, et en nommant M. Maillé président de cette commission.

» Ses collègues et lui s'efforcèrent pendant la guerre de flatter les instincts populaires. En 1874, cela n'empêche pas M. Maillé de n'obtenir que 20,000 suffrages environ (voix

toutes locales à Angers, où M. Maillé s'était créé une espèce de popularité dans certains milieux), tandis que les candidats conservateurs étaient tous élus par près de 400,000 voix. Aux élections municipales d'Angers, M. Maillé et la commission nommée le 4 septembre passèrent, et M. Maillé fut élu au conseil général par un canton de la ville d'Angers en 1871, malgré ou à cause de son insuffisance et de son caractère prétentieux et violent. »

Le *Journal de la Vienne* dit que la dissidence à propos de la candidature de M. Maillé dans Maine-et-Loire s'accroît de plus en plus. Due à l'initiative de M. Allain-Targé, ancien préfet du 4 septembre à Angers, cette candidature rencontre de très-sérieux obstacles de la part des rouges purs.

Comme ceux-ci sont en majorité dans le parti républicain, ils exigent en maîtres, avec d'autant plus de force, que, n'ayant pas été consultés par M. Allain-Targé, ils veulent se venger de cet oubli des convenances en imposant au candidat leurs conditions absolues.

Si l'ancien maire révoqué veut être élu, il faudra qu'il enlève son masque de républicain conservateur pour montrer le radical. Il y a lieu de croire que le candidat se mettra, attendu qu'il ne doit pas faire les frais de la candidature. Le parti y pourvoira. M. Maillé recevra un mandat impératif et représentera le type complet du député vassal... s'il est élu.

## Chronique générale.

On disait depuis quelques jours que le gouvernement italien avait reçu de Berlin d'assez étranges communications au sujet du catholicisme. Le *Journal de Florence* confirme ces bruits : un agent de M. de Bismark serait venu trouver M. Visconti-Venosta et l'aurait engagé de la part de son maître à s'associer à sa politique de persécution contre le clergé catholique, en lui offrant, pour prix de ce concours, d'importants avantages.

Mais il paraît que M. Visconti-Venosta aurait décliné ces offres et déclaré que son gouvernement est résolu à ne pas modifier sa ligne de conduite en ce qui concerne la question religieuse, attendu que les conditions de l'Allemagne et de l'Italie ne sont pas les mêmes ; en Allemagne, le gouvernement s'appuie sur des populations protestantes que le sort du Pape et des évêques ne saurait en aucune façon intéresser ; en Italie, au contraire, où toutes les populations sont catholiques, le Saint-Père a conservé une influence avec laquelle le gouvernement du roi Victor-Emmanuel sera toujours obligé de compter.

On peut considérer cette réponse du ministre des affaires étrangères d'Italie comme une fin de non-recevoir opposée dans une forme polie, mais avec fermeté, aux sollicitations de M. de Bismark.

On n'a pas oublié que le roi Victor-Emmanuel avait lui-même, il y a un an environ, refusé énergiquement de s'associer aux plans de M. de Bismark contre la France.

On parle d'une réunion générale de tous les députés de la gauche républicaine qui

aurait lieu à Lyon vers le 15 septembre prochain. Les convocations seraient faites au nom du comité républicain dont le siège serait à Paris. — Sous toutes réserves.

Le maréchal de Mac-Mahon a terminé la première série de ses voyages. Il exécutera, assure-t-on, dans une dizaine de jours, la seconde série de ses voyages présidentiels, qui comprendront les départements du Centre et du Midi.

Les républicains et radicaux organisent de nouvelles manifestations républicaines sur une grande échelle et qui seront plus bruyantes encore que celles des principales villes de Bretagne.

Ces voyages présidentiels auront-ils pour résultat de faire résoudre par l'Assemblée l'organisation constitutionnelle du septennat ? Telle est la question qui s'agit en ce moment.

On annonce que M. Gambetta aurait accepté la défense de M. Gustave Naquet, rédacteur en chef de la *Tribune de Bordeaux*, accusé de pillage et d'arrestations illégales en 1870. Cette nouvelle paraît bien invraisemblable, et une pareille preuve d'amitié entre peu dans les habitudes de l'ex-solitaire de Saint-Sébastien ; vous en savez quelque chose, ô Cavalier, Ranc et Ferrand, en faveur desquels il n'a jamais élevé la voix ! Aussi paraît-il infiniment plus probable que M. Naquet sera défendu par M<sup>e</sup> Barne, avocat marseillais ; M. Blanc sera défendu par M<sup>e</sup> Aycard.

M. Bazaine est arrivé à Bruxelles, où il séjournera quelque temps avant d'établir sa résidence en Angleterre.

Une épouvantable catastrophe a eu lieu jeudi, au camp de Satory, dans les circonstances suivantes :

On procédait au déchargement d'obus de pièces de cinq, afin d'expédier ces projectiles vides à Château-dun. L'opération à laquelle présidait M. Marillé, maître-artificier du polygone, était faite sous ses yeux par des artificiers du 26<sup>e</sup> régiment d'artillerie, et c'est dire que toutes les précautions étaient prises.

Dans ces sortes de manipulations, on ne peut malheureusement tout prévoir, et c'est par un hasard tout fortuit qu'une fusée prit feu et détermina l'explosion d'un tonneau de poudre.

Ce fut comme un coup de tonnerre, le baril vola en éclats, atteignant les travailleurs.

Le maître-artificier fut littéralement mis en morceaux. Ses jambes et ses bras, détachés du tronc, furent retrouvés à plusieurs mètres du lieu de la catastrophe. La mort de M. Marillé fut instantanée. Deux de ses aides, les artificiers Lavoisy et Renaud, horriblement mutilés, sont décédés pendant qu'on les transportait à l'hôpital.

Le troisième soldat, nommé Saban, atteint à la tête par un éclat de douves du baril de poudre, a pu rentrer à la caserne Saint-Martin, d'où il a été néanmoins transporté à l'infirmerie, bien que son état n'offre pas d'inquiétudes, la contusion qu'il a reçue ne présentant pas de sérieuse gravité.

Samedi, à quatre heures, ont eu lieu à Versailles les obsèques des victimes de l'explosion de Satory.

Le convoi, parti de l'hôpital militaire, où a été célébrée la cérémonie funèbre, s'est rendu au cimetière de la paroisse Saint-Louis, dans lequel les corps ont été inhumés dans une tombe unique.

M. le général René s'est approché de la fosse béante et a prononcé quelques paroles émues qui ont produit beaucoup d'effet sur l'auditoire, composé d'une grande partie des divers corps de la garnison et d'un grand nombre d'officiers supérieurs qui avaient tenu à rendre hommage à la mémoire de ces infortunées victimes de leur devoir.

Les honneurs funèbres ont été rendus par un détachement du 26<sup>e</sup> régiment d'artillerie. Cette triste cérémonie a été terminée à cinq heures.

\*\*\*

#### FAUT-IL FÊTER SEDAN ?

Le journal allemand la *Germania* publie sous ce titre un long et véhément article, dont nous détachons les passages suivants :

« Sans doute, il y a quatre ans, notre armée a remporté une victoire éclatante ; mais où sont les fruits de cette victoire, et quel est le prix du sang que nos frères ont versé sur le champ de bataille ? Nous avons fondé un empire allemand qui, plus tard peut-être, sera pour le peuple allemand une institution heureuse et féconde, mais qui, jusqu'à ce jour, nous a apporté peu de bénédictions. La paix générale de l'Europe n'a jamais reposé sur une base aussi fragile que depuis les victoires que l'on veut célébrer aujourd'hui.

« Les charges militaires et le militarisme ont grandi dans d'effrayantes proportions, et l'Allemagne se voit condamnée par le général de Moltke à demeurer armée jusqu'aux dents durant toute une période de cinquante ans.

« Et à l'intérieur ? Les ennemis de l'empire s'agitent de tous côtés. Les Danois et les Polonais revendiquent leurs droits et leur nationalité dont on les a dépouillés. En Bavière, une grande partie de la nation regarde l'empire avec une défiance trop justifiée. Dans les provinces catholiques de la Prusse, les cris et les lamentations du peuple deviennent chaque jour plus sonores. Les provinces annexées en 1866 ne subsistent qu'à contre-cœur le nouveau joug qui pèse sur elles.

« Qu'est devenue l'unité tant vantée ? Peut-on dire, du moins, que la situation matérielle des diverses classes et des individus se soit améliorée ? Nullement. Les plaintes de la classe des travailleurs ont retenti jusqu'à Manchester. La grande industrie végète, le commerce languit, nombre d'ateliers sont fermés, des milliers de bras sont condamnés au chômage. Partout des plaintes, partout l'anxiété, la stagnation, l'insécurité, le découragement.

« Avons-nous, du moins, gagné quelques avantages nouveaux ? Pas le moins du monde. L'incrédulité, le scepticisme, l'esprit irréligieux relèvent la tête plus que jamais. La majorité protestante a perdu une noble partie de son sentiment religieux ; seule, la minorité catholique a conservé cette flamme sacrée.

« Quant aux mœurs, loin de s'améliorer, elles ont empiré. Dans les classes inférieures, la brutalité, dans les hautes classes, l'avidité de jouir, la rapacité et la mauvaise foi ont augmenté d'une façon affligeante.

« La probité traditionnelle de nos fonctionnaires, cette probité qui était une des gloires de notre patrie, est maintenant entamée ; nous en attestons ici les actes du parquet. En vérité, le moment n'est-il pas bien choisi pour se livrer à la joie ?

« Hélas ! ce n'est pas une fête nationale que l'Allemagne devrait célébrer, mais un jour d'expiation et de prières générales. Car le rôle de l'humble pénitent nous convient mieux que celui de l'orgueilleux pharisien qui croit devoir remercier Dieu de ce qu'il n'est pas comme les autres hommes. »

On a pu voir dans ce qui précède la confirmation de ce que M. le maréchal de Mac-Mahon a répondu aux plaintes de M. Hovius, de Saint-Malo. L'industrie et le commerce allemands souffrent plus encore que chez nous, malgré tant de succès de tout genre qui auraient dû accroître la prospérité de l'Allemagne.

#### L'ANNIVERSAIRE DE SEDAN

ET L'ÉPISCOPAT ALLEMAND.

Voici le texte de la circulaire de l'évêque de Mayenne relative à la célébration de l'anniversaire de la capitulation de Sedan :

« Dans peu de jours, nous aurons l'anniversaire de la bataille de Sedan, et comme, sans doute, on adressera à MM. les curés des demandes de toute sorte pour obtenir leur concours pour la célébration de cette journée, je crois devoir expliquer ma pensée à cette occasion. Si le peuple allemand voyait dans l'anniversaire de Sedan une fête de gratitude nationale pour la victoire qui nous a sauvés de si grands dangers, et qu'il voulût donner à cette fête une consécration religieuse pour rendre, avant tout, honneur à Dieu, nous nous empresserions, pour en rehausser l'éclat, de lui prêter le concours de l'Eglise. Malheureusement, ce n'est pas là le caractère exclusif de la fête de Sedan, telle qu'on cherche partout à la mettre en scène.

« En premier lieu, cette fête ne provient pas de l'initiative de toute la nation allemande, mais principalement de celle d'un parti. Ce n'est pas un élan de la conscience publique, ce sont des agitations factices qui sont provoquées au profit d'intérêts étrangers qui n'ont rien de commun avec le vrai patriotisme. De plus, ce qui manque à cette fête, c'est une cause vraie. Or, la religion, qui est au service de la vérité, ne peut, sans se dégrader, s'associer à de vaines démonstrations.

« Le parti qui pousse aujourd'hui à fêter la journée de Sedan et qui se prétend à tort représenter le peuple allemand, est aussi celui qui se trouve actuellement à la tête de la guerre qu'on fait au christianisme et à l'Eglise catholique. Si donc ce parti exige impérieusement le concours de la religion à la fête de Sedan, il n'obéit pas à un sentiment religieux, car il ne se soucie guère de la religion. En fêtant Sedan, il songe moins à la victoire de l'Allemagne sur la France qu'à ses propres triomphes sur l'Eglise catholique. Il veut faire violence à l'Eglise pour lui arracher des jubilatons sur les blessures qu'il lui a faites.

« En nous donnant l'apparence d'avoir moins de patriotisme que lui, ce parti veut nous atteler à son char de triomphe. Nous refusons de nous prêter à cette honte. Qu'on dise, si l'on veut, que nous ne sommes pas patriotes ; mieux vaut subir cette injure que de déshonorer notre culte pour un but pareil.

« Lorsqu'un jour le peuple allemand et chrétien voudra célébrer de son propre mouvement une grande fête nationale, nos cloches et nos temples seront prêts à y concourir ; mais nous ne pouvons pas contribuer à des fêtes anti-chrétiennes.

« En troisième lieu, nous ne pouvons pas au même moment assister à des fêtes de joie et pleurer des larmes de sang. Dans beaucoup de pays l'Eglise est persécutée ; le Pape est dépouillé de ses provinces ; cinq évêques allemands gémissent en prison ; de nombreux prêtres partagent leur sort ou sont exilés de leurs foyers ; tous les membres des associations catholiques — ils forment, vous le savez, une très-grande partie du peuple catholique, — sont déclarés suspects d'être les ennemis de l'Etat. Chaque jour nous apporte de nouvelles douleurs ; nos cœurs saignent, et nous irions prendre part à des fêtes joyeuses ! Nous abdiquons tout respect de nous-mêmes si, pour échapper aux accusations calomnieuses, nous nous prêtions à ce mensonge.

« En quatrième lieu, on vient de commettre à l'instant même un crime à notre égard, crime qui doit être expié avant que nous puissions nous rallier aux fêtes communes. Presque toute la presse libérale, et notamment les journaux soudoyés par les fonds de l'Etat, n'ont pas eu honte de rendre l'Allemagne catholique responsable du crime d'un homme perdu, comme perpétré dans des circonstances qui le font paraître l'acte d'un insensé plutôt que d'un criminel.

« Que dirait-on si l'on rendait tous les protestants responsables de l'attentat d'un individu né, par hasard, dans la religion protestante ? C'est cependant ce que le parti libéral, d'accord avec la presse gouvernementale, vient de faire à l'égard de nous autres catholiques. Jamais on n'a poussé plus loin le fanatisme religieux, jamais ce fanatisme n'a été exploité d'une manière plus

scandaleuse. Une pareille accusation, dictée par une haine aveugle, a provoqué la plus vive indignation dans tous les cœurs catholiques, et c'est ce même parti qui a porté cette accusation qui nous convie à prendre part à ses fêtes !

« Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons pas, cette fois, nous associer à la fête anniversaire de Sedan, sans outrager notre sainte religion et manquer à notre foi et à notre honneur. Les sonneries des cloches et tout office qui aurait le caractère d'une fête n'aurait pas lieu ; mais comme nous devons néanmoins prier pour notre patrie, je permets qu'en ce jour, ou le dimanche suivant, il soit dit dans toutes les églises une prière ou un office pour implorer la grâce et la bénédiction de Dieu en faveur de l'Allemagne, et surtout pour le supplier de nous rendre l'unité intérieure, sans laquelle l'unité extérieure n'est qu'une vaine apparence. »

#### Nouvelles extérieures.

ESPAGNE.

Voici les dépêches de l'Agence Havas :  
Bourg-Madame, 30 août.

Hier les carlistes ont transporté leurs morts à l'hôtel du Soleil, dans la banlieue de Puyceda. La colonne Harrando, venant de la Seu-d'Urgel, se trouvait alors à sept heures de marche.

Les carlistes ont coupé le chemin de fer de Ripoll à Puyceda. On annonce ce soir qu'ils auraient éprouvé de grandes pertes entre Ripoll et Ribas. Ils paraissent se disposer à partir ; mais il est possible qu'ils reviennent pendant la nuit tenter un assaut comme la nuit dernière.

Madrid, 30 août, soir.  
L'escadre anglaise croise au sud de l'Espagne.

Santander, 30 août, soir.  
Le *Nantilus* et l'*Albatros* sont partis ce matin pour la rivière de Bilbao. On fait des préparatifs à Bilbao pour leur faire une réception publique.

La perception du nouvel impôt sur le fer commencera cette semaine.

Les carlistes ont abandonné les bords du Nervion. Les environs de Bilbao sont tranquilles.

Bourg-Madame, 31 août.  
Dans la nuit du 29 au 30, les carlistes sont revenus en force, après avoir feint de se retirer. Ils ont livré sans succès deux assauts formidables. Les Puycedains leur ont enlevé au pied des murailles huit charriots chargés d'armes, de munitions et d'autres effets de guerre.

Les carlistes rendus furieux ont brûlé un gerbier. On craint qu'ils n'incendient tous les environs. La journée du 30 et la nuit du 30 au 31 ont été complètement calmes.

A San Boy de Libregat, les jeunes gens ont brûlé les urnes du tirage au sort. Dans de nombreuses localités, on n'a pas pu procéder aux opérations du tirage au sort. Le capitaine général est parti pour Puyceda.

La *Voix de la Patrie* publie la dépêche suivante :

Vergara, 28 août.

Le premier secrétaire d'Etat de Sa Majesté à....

L'ennemi a attaqué aujourd'hui toute la gauche de notre ligne, de Miravilla à Bilbao. Il a été repoussé avec de grandes pertes.

Ce matin, à cinq heures, on a fusillé le domestique du général Ollo, qui avait déserté en volant son fils. Il a imploré le pardon de Sa Majesté, qui l'a accordé immédiatement, mais il est arrivé trop tard.

Hier, plusieurs douaniers de la garnison de Bilbao et un miquelet de celle d'Irun ont passé dans nos rangs.

ALLEMAGNE.

On écrit de Pesth :  
L'empereur d'Autriche, qui vient de visiter le camp de Bruck en compagnie de l'archiduc Albert, se trouve actuellement à Totis, près le Comorn, en Hongrie ; il compte y rester jusqu'au 5 septembre.

La *Gazette de l'Allemagne orientale* apprend de source certaine que le ministre des cultes de Prusse a demandé au gouvernement de Posen de lui envoyer le plus tôt possible la liste des Sœurs carmélites de nationalité étrangère. La feuille prussienne ajoute que l'expulsion de ces religieuses aura lieu dans un très-bref délai.

ITALIE.

On écrit de Naples à l'Agence Havas :  
Plusieurs régiments ont été expédiés d'ici pour la Sicile. L'établissement de conseils de guerre dans toute l'île est décidée et va être mise à exécution.

Ces mesures sont motivées par l'état moral et social de la Sicile, qui inspire de sérieuses inquiétudes au gouvernement italien. La gravité du mal l'a déterminé à appliquer des remèdes énergiques à une situation contre laquelle le droit commun lui paraît insuffisant.

#### LÉONARD DE VINCI

ET M. LE COMTE DE PARIS.

Amboise, 29 août.

Que la vérité est difficile à trouver ! Je la tiens cependant ; mais, comme vous le voyez, je suis allé assez loin pour cela.

Je viens donc de visiter le château d'Amboise et de constater de visu et de auditu tout ce que je vais vous dire.

En 1864, M. Arsène Houssaye, alors inspecteur des Beaux-Arts, fut appelé à Amboise, pour sauvegarder les intérêts artistiques dans des fouilles qui n'avaient autre but que de rendre les travaux de jardinage plus faciles sur la partie de la plate forme du château où s'élevait l'église royale de Saint-Florentin, détruite depuis longtemps.

La terre enlevée mit à nu des fragments de dalles et de pierres tumulaires. Sur l'une de ces pierres brisées, on lut :

... EON... D. INCI  
A ESTE....

et rien de plus. M. Arsène Houssaye, certain que le grand artiste était mort à quelques pas de là, au château du Clos-Lucé, pensa que cette pierre pouvait bien recouvrir ses cendres. On en enleva avec précaution les fragments et on trouva un crâne, TROIS fémurs et divers ossements de la même époque, la plupart paraissant appartenir au même corps que le crâne. Dans le doute, on garda les trois fémurs et on mit le tout dans un panier. Quant au reste de l'ossuaire, représentant une centaine de squelettes en très-mauvais état, on le charria, à la brouette, dans un magasin où il est encore.

M. Arsène Houssaye examina pieusement le crâne. Il était superbe et tel que pouvait être celui d'un homme dont le vaste génie embrassait les connaissances les plus variées. Léonard de Vinci, aussi grand ingénieur que grand peintre, fut — le sait-on beaucoup ? — l'inventeur des écluses ! On moula ce crâne en plâtre, et l'inspecteur des beaux-arts soumit ce moulage à l'examen des docteurs de Paris. Les phrénologues consultés dirent que le peintre-mathématicien devait aussi être un médecin. Or, Léonard de Vinci ayant écrit un traité d'anatomie, il n'y avait plus de doute possible.

On écrivit au gardien d'Amboise d'envoyer à Paris le panier contenant les restes mortels du grand homme. Mais quand on ouvrit ce colis sacré on s'aperçut, avec horreur, qu'il ne contenait, avec les trois fémurs et le reste, qu'un crâne vulgaire, ayant dû appartenir au plus ignare des mortels. On retourna le panier à Amboise, où on le plaça sans façon dans un grenier.

Cependant, M. Arsène Houssaye, ne voulant pas que la place où avait probablement reposé le grand peintre pendant plusieurs siècles, n'en conservât pas le souvenir, organisa une souscription, et inaugura en 1869, à l'endroit même où il avait trouvé la pierre tombale, un monument de granit, surmonté d'un buste de Léonard de Vinci, œuvre de M. de Vauréal. Ce monument existe, mais il n'y a rien dessous.

Il ya quelques mois, M. le comte de Paris prit possession du château d'Amboise. Il demanda qu'un inventaire fût fait, afin que, si quelque objet était réclamé par la suite, on pût le rendre à qui de droit. L'inventaire on pût le rendre à qui de droit. On l'ouvrit et on signala le fameux panier. On l'ouvrit et on trouva, avec les autres ossements, le vrai crâne, celui dont le moulage avait excité l'admiration des artistes et des phrénologues !

Que s'était-il donc passé ? Une enquête le révéla bien vite. Le crâne avait couru la ville pendant quelque temps. On le montrait dans les familles comme un bibelot curieux ! Le gardien, ne sachant pas au juste où il était, quand de Paris on lui demanda le panier, avait fait la substitution. Mais, le

panier revenu, il avait tiré le vrai crâne du placard où il était déposé, et l'avait restitué au panier dont jusqu'alors il n'eût pas dû sortir.

M. le comte de Paris n'a pas voulu exposer à de nouvelles aventures les restes probables de Léonard de Vinci. Il les a fait enfermer dans un coffre de plomb, enveloppé d'une caisse en bois, sur laquelle on lit cette inscription, gravée sur une plaque de zinc :

« Dans cette caisse ont été réunies les ossements recueillis dans les ruines de l'ancienne chapelle royale d'Amboise, auprès de la pierre sous laquelle on suppose qu'a été enterré Léonard de Vinci, mort en 1519.

« Fait selon le désir de S. A. R. Louis-Philippe d'Orléans, comte de Paris, le 1<sup>er</sup> août 1874. »

Dans la caisse se trouve un procès-verbal sur parchemin, dressé par l'architecte chargé de la restauration du château, M. Ruprich-Robert, et signé par huit témoins, ayant tous suivi les diverses péripéties de cette histoire.

La caisse a été descendue ensuite dans un petit caveau, creusé spécialement dans le sol de la merveilleuse chapelle Saint-Hubert, construit par Charles VIII, et recouvert d'une dalle, sur laquelle on lit, surmontée d'une croix, l'inscription suivante, ainsi disposée :

SOUS CETTE PIERRE  
REPOSENT DES OSSEMENTS  
RECUEILLIS DANS LES  
FOUILLES DE L'ANCIENNE  
CHAPELLE ROYALE D'AMBOISE  
PARMI LESQUELS ON SUPPOSE  
QUE SE TROUVE LA DÉPOUILLE  
MORTELLÈRE DE  
LÉONARD DE VINCI  
NÉ EN 1452  
MORT EN 1519

1874.

Si donc on ne s'est pas trompé, si les suppositions de M. Arsène Houssaye, et les appréciations artistiques et scientifiques auxquelles a donné lieu l'examen du crâne sont exactes, Léonard de Vinci a aujourd'hui, grâce à M. le comte de Paris, une sépulture digne de lui, car la chapelle de Saint-Hubert est le plus élégant édifice du dernier âge du gothique fleuri, le mieux conservé peut-être des ornements historiques de France.

Si cette question des restes mortels de Léonard de Vinci a excité quelque curiosité, on ne sera pas moins désireux de savoir ce que M. le comte de Paris va faire du château d'Amboise.

Loin d'avoir sur cette résidence, — qui n'a du reste que quelques hectares de surface, — les vues intéressées qu'on lui prête, le chef de la famille d'Orléans s'est résolu aux plus grands sacrifices pour entreprendre une œuvre devant l'énormité de laquelle plusieurs gouvernements ont reculé : la restauration complète du château. La dépense d'une telle entreprise sera certainement de plus d'un million. Les deux tours qu'on répare en ce moment avec la plus grande activité, — puisqu'on emploie la vapeur pour monter les matériaux, — coûteront à elles seules plus de quatre cent mille francs.

C'est dans ces tours que se trouvent ces rampes en colimaçon qui, serpentant autour d'une immense colonne à jour, permettent de monter en carrosse jusque sur la plateforme du château, élevée d'au moins quarante mètres !

Le 16 juin dernier, M. le comte de Paris est venu à Amboise avec M. Viollet-Leduc et M. Ruprich-Robert, l'architecte qui sous l'Empire avait été chargé de l'étude de cette restauration. Le prince n'a pas voulu que le remarquable travail de cet artiste fût perdu, et il lui a confié le soin, d'accord avec M. Viollet-Leduc, de mener à bien cette colossale et patiente entreprise.

Restauré, le château d'Amboise ne sera pas, ne peut pas être une habitation, mais une sorte de musée. Les bâtiments qu'on va relever ne comportent du reste pas d'autre destination.

(Figaro.)

ALFRED D'AUNAY.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Le 40<sup>e</sup> cuirassiers, nous dit-on, quittera Angers les 10 et 11 septembre pour se rendre au camp de Ruchard, entre Saumur et Chinon, où il restera jusqu'à la fin du mois.

Il ne restera à Angers que quelques hommes proposés à la garde des jeunes chevaux. (Union de l'Ouest.)

L'Echo du Loir raconte que le maréchal de Mac-Mahon, n'ayant pu modifier son itinéraire pour visiter le Prytanée, a promis à M. le maire de La Flèche de venir certainement dans cette ville « tout exprès pour le Prytanée. »

Le général français L'Hôte est arrivé à Totis (Autriche), pour assister aux manœuvres de cavalerie. Il a été distingué tout particulièrement par l'empereur François-Joseph et par les archiducs ; puis il a été introduit dans le cercle des généraux avec lesquels l'empereur a discuté l'ordre de bataille.

Un vieillard de 77 ans, François Chevrier, s'est pendu lundi soir à son domicile, à Gennes. Depuis quelque temps, dit-on, cet infortuné vieillard donnait des signes d'aliénation mentale.

Le comité d'achat du dépôt de remonte d'Angers se trouvera : à Vihiers, le jeudi 24 septembre, à 3 heures du soir ; à Doué, le vendredi 25, à 8 heures du matin.

Parmi les modifications apportées dans l'administration préfectorale, et que vient de publier le Journal officiel, nous remarquons les suivantes :

M. le comte de Golstein, sous-préfet de Château-Gonthier, a été nommé sous-préfet de Corbeil.

M. Husson de Sampigny, sous-préfet de Loudéac, a été nommé sous-préfet de Château-Gonthier.

M. de Quincy, sous-préfet des Sables-d'Olonne, a été nommé sous-préfet d'Avalon.

M. le vicomte de l'Ecuyer, sous-préfet de Sancerre, a été nommé sous-préfet des Sables-d'Olonne.

Une des choses qui ont le plus vivement intéressé le maréchal-président pendant son voyage en Bretagne, est la manière ingénieuse dont la ville de Saint-Malo est pour ainsi dire réunie à celle de Saint-Servan.

On sait que ces deux villes sœurs sont séparées par un bras de mer, où le passage incessant des navires rend impossible toute construction de pont, et dont la traversée à haute mer est sinon fort longue, du moins fort dangereuse.

Une invention heureuse vint enfin lever toutes ces difficultés.

Il y a un an à peine, M. Leroyer, architecte de la ville, est parvenu à établir un pont roulant en fer qui, grâce à la vapeur et à un système de chaînes sans fin, en moins de deux minutes, par tous les temps et par toutes les mers, permet de faire cette traversée sans entraver en rien la navigation.

CHATELLERAULT. — La liste des souscriptions recueillies pour l'organisation du Concours agricole départemental et général, qui se tiendra à Châtellerault du 8 au 14 septembre 1874, s'élève jusqu'à ce jour au chiffre de 3,412 fr. 50 c.

Ce Concours agricole, organisé par le Comice de Châtellerault, a pris une importance qui le met au rang des concours régionaux. En effet, plus de 1,200 numéros sont inscrits au catalogue, parmi lesquels 700 numéros d'instruments et machines.

Les instruments des meilleurs constructeurs prendront part aux concours spéciaux et la durée des expériences leur donnera un puissant intérêt.

Ces expériences auront lieu, pour les machines à battre mues par la vapeur, les mercredi 9 et jeudi 10 septembre, à partir de 7 heures du matin, à la Gâtinalière, près Châtellerault.

Pour les machines à battre mues par manège, les mercredi 9 et jeudi 10 septembre, à Ozon, près Châtellerault.

Pour les charrues brabant-doubles, le mercredi 9 septembre, à la Gâtinalière.

Pour les instruments-vignerons, le mercredi 9 septembre, au château du Fou, près Châtellerault.

Pour les charrues ordinaires, les fouilleuses, les appareils de défoncement, les arache-betteraves et pommes de terre, le jeudi 10 septembre, à la Gâtinalière.

Les expériences des tarares, trieurs de grains et coupe-racines auront lieu le vendredi 11 septembre, sur l'emplacement du concours à Châtellerault.

## Faits divers.

### Le sinistre de Vincennes.

Un terrible incendie a éclaté lundi matin à Vincennes.

Le n° 57 de la Grande-Rue de Paris, à Vincennes, est une assez grande maison, dont le rez-de-chaussée est occupé par les ateliers d'un M. Carreau, peintre en voitures, et dont tous les étages sont habités par des familles d'ouvriers ou de petits employés.

Lundi, vers quatre heures et demie du matin, au moment où le jour commençait à éclairer la rue, une locataire de la maison, la demoiselle Maria Levarray, fut éveillée par une forte odeur de brûlé, et par une chaleur intolérable qui envahissait sa chambre.

Effrayée, elle sauta aussitôt en bas de son lit et ouvrit sa fenêtre. Une fumée épaisse sortait de la boutique du rez-de-chaussée. M<sup>lle</sup> Levarray descendit immédiatement, et au moment où elle mettait le pied sur la dernière marche de l'escalier, elle vit la porte de l'atelier de M. Carreau s'ouvrir brusquement, et des flammes bleuâtres en sortir et gagner l'allée.

Ses cris eurent bientôt réveillé tous les locataires de la maison.

Il y eut alors un moment d'angoisse horrible. L'escalier avait pris feu, et le premier brûlait déjà. Toutes ces malheureuses familles, entassées dans de petites chambres, affolées par la peur, ne voyaient plus d'issue pour échapper au fléau.

Un peintre en bâtiment, Paul Hemel, qui demeurait au 2<sup>e</sup> étage, force sa femme à se précipiter par la fenêtre, en tenant ses deux petits enfants dans ses bras.

La malheureuse a eu la poitrine brisée ; on désespère de la sauver. Un des petits enfants est mort. La chute de l'autre a été amortie par celle de sa mère, et il n'a eu qu'une contusion insignifiante au bras.

Paul Hemel se jeta lui-même après sa femme. Il s'est brisé les reins et on craint beaucoup pour ses jours.

A ce moment accouraient de tous côtés les habitants de Vincennes, réveillés par la lueur sinistre de l'incendie, et les pompiers, que le clairon appelait de tous les côtés.

Un courageux citoyen, M. Vigneau, appuie une échelle contre la maison et monte jusqu'au deuxième étage chercher les enfants d'un de ses amis, le sieur Pérot.

Pérot et sa femme descendirent eux-mêmes par l'échelle ; Vigneau mena toute cette malheureuse famille chez lui et lui offrit un asile et des vêtements.

Une femme folle de terreur, Marie Depherenne, jeta un matelas par la fenêtre et se jeta elle-même après du troisième étage.

Par un véritable miracle, elle ne se fit aucun mal.

Une vieille dame, M<sup>me</sup> Thomas, qui se trouvait avec ses deux petits-enfants dans une chambre donnant sur le toit, leur fit gagner par ce chemin périlleux une maison voisine, où elle les rejoignit elle-même bientôt, après avoir failli à plusieurs reprises glisser sur les ardoises.

Au premier étage de la maison demeurait une ouvrière de la cartoucherie de Vincennes, nommée Chauvin, qui avait un petit enfant d'un an à peine.

La veille elle était allée coucher à Paris, laissant son enfant endormi.

Vers cinq heures, au moment où les flammes envahissaient tout le premier étage, elle revenait de Paris.

Quand elle arriva devant sa maison qui brûlait, elle vit les carreaux de la fenêtre de sa chambre éclater et elle entendit les cris du pauvre petit être qui venait de se réveiller.

M. Groomer, un charcutier du voisinage, entendant la malheureuse crier que son enfant brûle, s'élança, appuie une échelle, monte dans la chambre, que les flammes envahissaient, saisit l'enfant, et le redescend sain et sauf, aux applaudissements de la foule.

M. Groomer a plusieurs brûlures. Les pompiers de Vincennes, de Montreuil, de Saint-Mandé, du poste de la barrière du Trône, arrivaient de tous côtés et mettaient leurs pompes en batterie.

Mais il ne fallait pas songer à sauver la

maison attaquée ; déjà les flammes avaient gagné le grenier.

Tout ce que purent faire les pompiers, ce fut de préserver les maisons voisines.

Des détachements de tous les corps en garnison à Vincennes faisaient la chaîne ou maintenaient l'ordre.

M. Pignollet, le commissaire de police de la commune, était arrivé un des premiers sur les lieux du sinistre et dirigeait les secours.

A huit heures, tout était terminé ; l'intérieur de la maison s'écroulait, et peu à peu les flammes s'éteignaient sous le jeu incessant des pompes.

Il ne restait que les quatre murs !

Quand nous sommes arrivés à Vincennes, nous avons eu sous les yeux un spectacle vraiment poignant.

Autour des ruines noircies par la fumée, on voyait des femmes, à moitié vêtues, de haillons qu'elles devaient à la charité des voisins, accroupies et pleurant, auprès de débris de meubles et de matelas à moitié brûlés, qu'on avait pu jeter par les fenêtres.

Des enfants presque nus jouaient, à quelques pas de là, avec une grande carcasse en fer, tout ce qui restait d'un break.

C'étaient les familles victimes du sinistre.

Il ne reste absolument à ces pauvres gens, que quelques meubles brisés, qu'ils ont eu la présence d'esprit de jeter par leurs fenêtres.

— Hélas, monsieur, nous a dit une malheureuse femme, en allaitant un petit enfant, le petiot n'a plus de chemise !

Et la pauvre créature essayait de grosses larmes qui lui coulaient le long des joues.

Toutes les victimes de ce sinistre ont été logées par la municipalité de Vincennes dans de grands baraquements affectés aux troupes de passage.

M. Barreau, le principal locataire de la maison, était le seul assuré.

Il avait quatre voitures dans son atelier, dont il ne reste absolument que quelques barres de fer tordues.

Ce qu'il y a de plus horrible, c'est qu'on attribue ce sinistre à la malveillance.

Un sieur Lormier, tailleur de pierre, et sa femme ont été arrêtés.

Ce sont d'anciens locataires de la maison. Le propriétaire, il y a quelques semaines, ne pouvant arriver à leur faire payer leurs termes, avait fait vendre leur mobilier.

Lormier avait juré de se venger, et au moment de son arrestation il avait encore sur lui le passe-partout de la maison, qu'il avait conservé.

Enfin, un locataire a vu, vers deux heures du matin, deux ombres se glisser dans la cour.

D'après les constatations, il semble certain que les misérables incendiaires, après avoir pénétré dans la maison, sont entrés dans la cour et ont glissé sous la porte de l'atelier de M. Barreau des étoupes enflammées, sachant que contre cette porte il y avait des bidons d'essence.

Les essences ont pris feu, et en un clin d'œil tout brûlait.

La plus grande émotion regnait hier parmi la population de Vincennes, qui voulait faire un mauvais parti aux incendiaires.

On racontait dans la foule que Lormier avait joué un rôle pendant la Commune.

A demain le résultat de l'enquête.

(Paris-Journal.)

## Dernières Nouvelles.

Bayonne, 2 septembre 1874.

Le maréchal Zabala, qui voulait ravitailler Vittoria, a été battu par le général carliste Alvarez, près Puebla-de-Arganzon, et ses troupes ont été refoulées sur Arminon.

Loma, qui venait de Vittoria pour rejoindre Zabala, a immédiatement rebroussé chemin sans ramener le convoi qu'il escortait.

Serrano fait dire tout le contraire par les journaux de Madrid.

Le siège de Puycerda se poursuit vigoureusement. Les généraux Lopez Dominguez et Arando conduisent dix mille républicains, par Ripoll, au secours de la place. Douze bataillons carlistes les attendent.

NAVARRO.

Pour les articles non signés : P. GODIN.

**Texte :** Histoire de la semaine. — Courrier de Paris, par M. Philibert Audebrand. — Nos gravures : Le Congrès de Stockholm ; — Correspondance d'Espagne ; — La mission française aux ruines cambodgiennes ; — La Manufacture des Tabacs : fabrication des tabacs ; — Don Nicolas Avallaneda ; — Don Mariano Acosta. — Bulletin bibliographique. — La Dame de compagnie, nouvelle par M<sup>me</sup> E. de Villers (suite). — De la politesse et de quelques usages mondains (suite). — Revue financière de la semaine. — Revue comique du mois, par Bertall. — Faits divers.

**Gravures :** Le Congrès anthropologique de Stockholm. — Evénements d'Espagne (5 gravures). — La mission française aux ruines cambodgiennes : entre Bing-Mealen et Angkor ; — Un bivouac ; — Transport sur le torrent de Pracan des sculptures rapportées en France ; — Arrivée de la mission française aux ruines d'Angkor. — La Manufacture des Tabacs : fabrication des cigares : écotage et étalage ; — Roulage du cigare. — Revue comique du mois, par Bertall (12 sujets). — Don Nicolas Avallaneda. — Don Mariano Acosta. — Echecs. — Rébus.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

## REVALESCIÈRE

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipations, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castletewart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 48,614.

M<sup>me</sup> la marquise de Bréhan, de 7 ans de *Maladie du foie*, d'estomac, amaigrissement, baltement nerveux sur tout le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle.

Cure N° 62,986.

M<sup>lle</sup> Martin, de *Suppression des règles et Danse de Saint-Guy*, déclarée incurable, parfaitement guérie par la *Revalescière*.

Cure N° 65,112.  
E. Payard, de *Gastralgie et Vomissements*. Il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes, ni dormir, ayant toujours le creux de l'estomac gonflé.

Cure N° 62,845.

M. Boillet, curé, de 36 ans d'*Asthme* avec étouffements dans la nuit.

Cure N° 70,421.

M. A. Spadaro, d'une *Constipation opiniâtre* de 9 ans. C'était terrible, et des médecins hors ligne avaient déclaré qu'il n'y avait pas moyen de le guérir.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée*, en boîtes, de 2 fr. 25 c. ; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 52 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. Common, épicière, rue Saint-Jean ; M<sup>me</sup> GONDRIAND, épicière, rue d'Orléans ; M. Besson, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>e</sup>, 26, place Vendôme, à Paris.

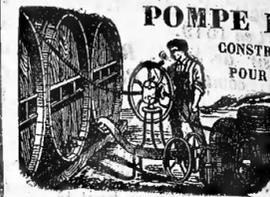
LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>e</sup>,

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITTRÉ, de l'Académie

française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr. L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873. Le 81<sup>e</sup> fascicule, POU à PRÉ, est en vente.

**L'INJECTION SOLIDE**, du Dr PAILLASSON, séjournant plusieurs heures sur le mal, guérit infailliblement. Dépôt à Saumur, pharmacie CHEDEVERGNE.



**POMPE ROTATIVE** CONSTRUITE SPÉCIALEMENT POUR LE TRANSVASEMENT des vins, huiles, essences, etc. Débit de 2,000 à 9,000 litres à l'heure.

J. MORET et BROQUET, Construct<sup>rs</sup> brevetés s. g. d. g. 121, rue Oberkampf. — Paris.

Envoi franco de prospectus.

Représenté à Tours par M. DELABORDE, rue de la Galère. (383)

P. GODET, propriétaire-gérant.

## CHEMIN DE FER DE POITIERS A SAUMUR

PRIX DES PLACES				NOMS DES STATIONS	32	34	36	27	PRIX DES PLACES						
1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe	DISTANCES						1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe	DISTANCES			
				<b>POITIERS — SAUMUR</b>											
				MATIN	MATIN	SOIR	SOIR								
2 65	1 95	1 30	18	POITIERS.....départ	5 40	10 35	5 35	» 85	» 65	» 40	3	SAUMUR.....départ	5 45	11 »	6 10
4 75	3 50	2 35	32	Neuville.....	6 18	11 29	6 16	1 »	» 75	» 45	7	Chacé et Varrains.....	5 52	11 09	6 16
7 55	5 60	3 75	51	Mirebeau.....	6 47	12 16	6 30	2 50	1 85	1 20	17	Saint-Cyr-en-Bourg et Brézé.....	6 01	11 23	6 24
9 35	6 90	4 60	63	Moncontour.....	7 20	1 06	7 26	4 »	2 95	1 95	23	Montreuil-Bellay.....	6 24	11 33	6 42
10 50	7 80	5 20	71	Arçay (bifurcation).....	7 47	1 45	7 52	4 »	2 95	1 95	27	La Motte-Bourbon (halte).....	6 35	12 06	6 52
11 70	8 65	5 80	79	LOUDUN (bifurcation).....	7 59	2 02	8 05	4 »	2 95	1 95	27	Saint-Léger-de-Monbrillais et Morton.....	6 45	12 18	7 »
12 30	9 10	6 10	83	Les Trois-Moutiers.....	8 15		8 25	4 75	3 50	2 35	32	Les Trois-Moutiers.....	6 55	12 32	7 09
13 65	9 75	6 85	88	Saint-Léger-de-Monbrillais et Morton.....	8 31		8 41	5 90	4 40	2 90	40	LOUDUN (bifurcation).....	7 10	12 48	7 21
13 65	9 75	6 85	93	La Motte-Bourbon (halte).....	8 41		8 51	6 95	5 15	3 45	47	Arçay (bifurcation).....	7 25	1 14	7 39
13 65	9 75	6 85	93	Montreuil-Bellay.....	8 50		9 »	6 95	5 15	3 45	47	Moncontour.....	7 40	1 35	8 02
13 65	9 75	6 90	103	Saint-Cyr-en-Bourg et Brézé.....	9 05		9 15	8 75	6 46	4 30	59	Mirebeau.....	8 05	2 07	8 25
13 65	9 75	6 90	107	Chacé et Varrains.....	9 24		9 34	11 55	8 55	5 70	78	Neuville.....	8 44	2 59	9 01
13 65	9 75	6 90	110	SAUMUR.....arrivée	9 33		9 43	13 65	9 75	6 85	93	POITIERS.....arrivée	9 16	3 42	9 30
13 65	9 75	6 90	110		9 43		9 52	13 65	9 75	6 90	110		9 53	4 30	10 06

## CHAUSSURES FABRIQUÉES

Grande baisse de prix.

### VENTE EN LIQUIDATION

Rue Lenepveu, à Angers,  
**MAISON GUBAULT et C<sup>e</sup>,**  
En face le Marché.  
Prix marqués en chiffres connus.

**CESSION du MATÉRIEL et de la MAISON**

24 Machines à coudre. .... Matériel complet.

### MAISON A LOUER

En totalité ou par parties.

### PLUS DE MERCURE!!!

Les DRAGEES DUCOR, toniques, dépuratives, garanties sans mercure, sont infaillibles contre les maladies secrètes des deux sexes, récentes ou chroniques, écoulements les plus invétérés, rebelles à tous traitements, Maladies de vessie, incontinences ou rétentions d'urine. Trait sans privation ni régime. Note explic. La boîte, 3 fr. L'inventeur DUCOR, ph. à Toulouse, rue Matabiau, 68, expédie franco, contre timb.-poste ou mandat, retour du courrier. (338)

### A VENDRE UNE VOITURE-PANIER

A quatre roues.  
S'adresser au bureau du journal.

### OUVRAGE INDISPENSABLE

A MM. les Charpentiers, Charrons, Menuisiers, Ebénistes, Tourneurs, Treillageurs, Marchands de bois, Propriétaires, Entrepreneurs, etc., etc.

### ET TRÈS-UTILE

A MM. les Gardes-forestiers, Gardes-d'octroi, ainsi qu'à toutes les personnes qui achètent, vendent ou font mesurer des bois ronds ou équarris,

## TRAITÉ DE CUBAGE

DES BOIS RONDS ET ÉQUARRIS

Renfermant les diverses formules en usage pour obtenir le volume réel d'un arbre en grume, et donnant la manière de cuber les bois selon les divers modes, avec des tarifs au volume réel, au 1/4 de la circonférence moyenne sans déduction, et au 5<sup>me</sup> déduit. Cet ouvrage renferme, en outre, la manière de mesurer les planches et les bois de chauffage.

Par M. MONTAUDRY,

Brigadier sédentaire des forêts à Toulouse.

SIXIÈME ÉDITION.

Prix : 1 fr. 25 cent.

### A VENDRE UN JARDIN

Situé au Jagueneau, commune de Saumur, sur la route de Limoges, joignant d'un côté M. Bizeray et de l'autre côté M. Rottier. Ce jardin, d'une contenance de 33 ares, et planté d'arbres fruitiers et d'agrément, renferme plusieurs bassins et sources d'eau vive avec jet d'eau. S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, n° 8. (311)

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE, En l'étude de M. MÉHOUS, notaire à Saumur.

Le vendredi 4 septembre 1874, à deux heures après midi,

### UNE MAISON

Située à Saumur, rue Saint-Nicolas, n° 88, occupée par M<sup>me</sup> veuve Peltier-Fuseillier. S'adresser, pour tous renseignements, à M. MÉHOUS, notaire.

Etude de M. MÉHOUS, notaire à Saumur.

### A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1875.

### UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Gueule du Loup, occupée par M<sup>me</sup> Bonnin, comprenant cour, jardin de 4 ares environ et dépendances. Facilités de paiement. S'adresser, pour traiter, à M. MÉHOUS, notaire. (390)

### AVIS.

Les personnes qui se prétendraient créancières de M. Frédéric PELLÉ, marchand de vins, liqueurs et eau-de-vie en gros, à Saumur, rue de l'Abreuvoir, sont invitées à remettre DE SUITE leur compte à M. Guérin, agent d'affaires à Saumur, rue d'Alsace, 15 (ancienne rue de la Levée-d'Enceinte), qui est chargé, comme administrateur judiciaire, de la liquidation des biens et affaires dudit sieur Pellé. (405)

### A VENDRE

### UNE CHIENNE COUCHANTE

Bien dressée.

S'adresser à M. BABOT DE LÉPINE, au moulin de Douvy, près Brézé.

### MAISON

A LOUER Présentement.

S'adresser à la Retraite. (215)

ON DEMANDE UNE BONNE SERVANTE, sachant bien faire la cuisine et le ménage. — Age : 40 ans. — Bons renseignements nécessaires. S'adresser au bureau du journal.

Eviter les contrefaçons

## CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom



**NEURALGIES (faciales.) MIGRAINES** (non gastriques.) **OTALGIES** (névralgies de l'oreille.) **MAUX DE DENTS** (lors même qu'elles seraient cariées.)  
AVIS IMPORTANT : Cette Eau est d'une odeur agréable et complètement inoffensive; après son usage, du côté malade, elle rétablit aussitôt la circulation à l'état normal, et les Douleurs cessent à l'instant même; elle prévient aussi les crises d'ÉPILEPSIE et les attaques d'APŒPLEXIE. Il sera envoyé franco à des personnes qui en feront la demande, des circulaires contenant les appréciations d'un grand nombre de MÉDECINS et de PHARMACIENS qui, souvent, ont pu constater l'efficacité extraordinaire de ce produit. L'acheteur a choisi le meilleur mode de CONSERVATION en laissant chez les Dépositaires spéciaux des flacons destinés à garantir instantanément dans la Pharmacie. — Flacon simple : Prix, 4 fr. — Flacon contenant triple : Prix, 12 fr. 40 fr.  
A Saumur, pharmacies Gabelin, rue d'Orléans ; Chedevergne, rue de la Tonnelle, et dans les principales pharmacies de France et de l'étranger. (215)

### Le MONTEUR de la BANQUE et de la BOURSE

JOURNAL FINANCIER (7<sup>e</sup> année) PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES. LISTE OFFICIELLE DE TOUTS LES TIRAGES. Renseignements complets sur Emprunts d'Etat, Actions, Obligations, etc. 4 fr. PAR AN pour Paris et les départements. En mandat ou timbres-poste, 7, rue Lafayette, Paris. (253) ABONNEMENTS D'ESSAI, POUR 3 MOIS : 1 FRANC.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.